L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 28, rue du Chantres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 9 DECEMBRE.

TENTATIVES INSURRECTIONNELLES EN VENETIE.

C'est toujours la même contradiction entre les différentes origines de l'union italienne.

"On se bat" disent la *Diritto* la *Movimento*. l'*Unita nazionale*.

"On ne se bat pas", disent l'*Opinione* et la *Stampa*.

Il résulte des correspondances du pays vénitien et de Bellune du 30 octobre et 1er novembre qu'il n'y a pas eu de lutte d'armes et que les fugards sont en petit nombre et désorganisés. Une lettre de Brescia du 1er novembre parle de l'arrivée d'une personne venant de Belluno. On ne savait rien de Tonzig, et ses camarades. Si un combat avait eu lieu le 28 octobre à Cimolais, il aurait été connu.

Opinions.

Les nouvelles de la Vénétie sont très exagérées; les insurgés sont en petit nombre et cernés. Une centaine d'hommes environ se trouvent à Fiorni, entre Ampezzo et Tolmezzo; il y a peu d'espoir qu'ils échappent. La vigilance et la rigueur régnant partout. Après l'Ave Maria, pas un citoyen ne peut avoir si lumière ni feu pour faire cuire les aliments: on croirait que ce ne soient des signaux.

Adeuzzini malade, non blessé.

Sur notre autre point de la Vénétie, il n'y a de nouveau. Le peu d'hommes accourus ont été arrêtés avant d'avoir pu rejoindre Cropani. Les communiques des districts de Tolmezzo, Spilimbergo et Maniago ont été destitués. Le délégué d'Udine, Cobiga, a été autorisé à arrêter indéfiniment tous les hommes qui reviennent après avoir été battus au-delà du Mincio. Il n'a pas eu nécessité d'adopter ces mesures et des arrestations n'ont pas eu lieu.

En somme, résultat très considérable, suivant l'habitude autrichienne, peu d'importance en réalité. Pas la moindre chance de succès ni de propagation. (*Mongol.*)

On dit dans le *Movimento*:

On mande du pays vénitien, le 1er novembre:

"Un seul mot: notre lord Lofton. Nos bandes grossissent. Nous avons eu deux affaires à l'entrée du Cimp [!] Un grand nombre de nos jeunes gens se sont élancés sur l'ennemi comme de vieux troupiers. Il l'ont mis en fuite et remasser dix-neuf fusils et une certaine quantité de munitions. Nous avons perdu deux hommes et nous avons eu quelques blessés. Nous ne manquons que d'armes. Si nous en avons dès à présent de jours, un gouvernement provisoire ne tardera pas à entrer en fonction.

"De l'intérieur de la Carnia, le 30 octobre 1864. Le capitaine guérillas....."

BANQUET A LONDRES EN L'HONNEUR DE BERRYER.

Londres, 9 novembre—Hier soir a eu lieu à Middle-Temple le banquet en l'honneur de M Berryer

Parmi les convives, on remarquait lord Brougham, M. Gladstone, M. Desmarets, le procureur-général et presque toutes les notabilités du barreau anglais.

La réunion était présidée par l'avocat général qui a porté à M. Berryer un toast où ce dans les termes les plus flatteurs.

M. Berryer a répondu qu'il était profondément touché de la réception fraternelle qui lui était faite.

Après avoir remercié l'assemblée, il a dit qu'il avait visité les principaux cours de justice en Angleterre, et qu'il avait été frappé de la position indépendante du barreau anglais. Il a fait des vœux pour l'alliance des barreaux des deux pays, pour l'échange des idées entre eux, pour que le libre commerce, enfin, ne se borne pas entre les deux pays aux marchandises.

D'autres discours ont été prononcés par le lord chef de la justice, par M. Gladstone et par lord Brougham.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent
DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux statuts amendés, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864:

Primes sur les risques d'incendie	$152,765 18
Primes sur les risques de navigation	27,117 77
Primes, du des rivières	17,357 09 $ 196 241 95
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	$155,873 84
Perte payée dans la même période:	
Sinistres d'incendie $66,305 42	
Risques des mers 14,976 39	
Risques des rivières 18,407 06	$79,381 13
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, agence, l'escompte et les polices non comptés la balance d'intérêt seule en réserve 36,377 72	105,859 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	27,021 99
Actif de la Compagnie est composé:	
Prêts garantis et actions publiques	$92,214 00
Prêts sur hypothèques	19,145 00
Billets pour primes &c	51,056 20
Disponibilités et dépenses	30,049 74
Propriété foncière (bureaux dans la rue du Carondelet)	6,000 00
100 actions de banque	10,000 00
Bons de l'état de la Louisiane, de la ville et autres bons	4,900 00
Argent n'étant pas court	94,826 00
Escrips d'autres compagnies	34,190 00
En caisse	29,819 85
Total de l'actif	$391,022 84

Le soudit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans }
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième jundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO JONAS Vice Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	W. Offdin,	S. S. Newman,
Samuel Bell,	George Rand,	F. Arnaudon,
A. Carriere,	F. Fourcade,	F. Meyer,
S. H. Kennedy,	J. M. Lagarde,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dubuis,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. G. Robinson,	E. Gippel,
Magin Puig,	C. T. Schmidt,	F. A. Fossy,
James J. Hanna,	H. Fernsen,	Tice L. Dix,
A. G. Ober,	F. Minola,	A Thomson.

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$604,676 54
Sur les risques des rivières	84,400 00
Sur les risques des mers	85,386 17
Total des primes	$774,462
Moins—Primes non expirées le 31 mai 1863	$184,761 00
Primes remboursées	16,170 81 — $195,861 84
Montant net des primes le 31 mai 1864	$578,600 87
Perte payée pendant l'année	
Sur les risques d'incendie	$171,711 85
Sur les risques de rivières	11,470 00
Sur les risques de mer	81,190 91
Total	$264,372 76
Remboursé, 10 pour cent	15,903 93
Réassurances	11,699 22
Commissions	24,336 93
Dépenses, timbre, police et brûlées en sus	30,466 43 $318,579 24
Balance	$259,021 63
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
En caisse	$74,111 00
Propriété foncière	56,000 00
Billets garantis par hypothèque	58,500 00
Billets garantis par nantissements	106,171 14
Actions de Banques	152,500 00
Bons hypothécaires	33,700 00
Billets de Banque, non convertis	15,000 00
Dépôts à la Banque Commerce City	1,267 15
Dépôts à la Banque des Marchands	386 14
Primes à recevoir	67,918 00
Primes à recevoir	160,722 47
Sortes d'autres Compagnies mutuelles	8,84 36
En moins:	$1,000,308 28
Intérêts à payer en juillet	$46,587 00
Intérêts dûs et non réclamés	20,621 42 $65,208 36
Actif net	$1,005,117 92

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le sous-join 1864, prochain sera rendu par le juge de paix dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à la loi, cet déclaré que le bilan ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce même jour 1864.
M. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de huit pour cent sur les primes acquises de l'année, pour payer à ses actionnaires, à partir du deuxième jundi de juillet prochain.

Les certificats de scrip seront dûs le 1er août prochain, et pour tout le scrip émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Hillenberger,	Charles Sagory,
F. Maspero,	David McCord,
S. F. Vordelet,	J. F. Lanoumes,
M. Fatio,	S. J. Reef,
Alfred Penn,	F. Foucher.
J. M. Hahn.	

19 juin—30

FONTAINEBLEAU MAILMOAR.

WINTER ARRANGEMENT.

Face to and from the Lake more day 25 cents. To and from Mandeville Station 15 cents each way.

ON and after MONDAY October 24, 1864, the trains on this road will run as follows:

DEPARTURE OF CARS.

FROM CITY.		FROM LAKE PORT.	
4½ o'clock	A. M. horse car	5½	A. M. steam train
5½ "	" steam train	6½	" "
6 "	" "	7½	" "
2½ "	P. M. "	3½	" "
3 "	" "	4½	P. M. "
4 "	" "	5	" "
5½ "	" "	6½	" "
6½ "	" "	7½	" " horse c

☞ Passengers for Mandeville Station must notify the conductor prior to the departure of the train.

G. FINDLAY, Superintendent.

Compagnie d'assurance de l'Union de la Nouvelle Orléans

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et en chiffres.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 1 avril 1864:

Primes sur les risques d'incendie	68,987 [illegible]
Primes sur les risques des rivières	9,270 [illegible]
Primes sur les risques de mer	16,435 [illegible]
	94,691 [illegible]
En moins, primes remboursées	1,281 [illegible]
Primes non expirées le 30 avril 1863	39,851 [illegible]
	54,519 [illegible]
	147,734 [illegible]
Perte payée dans la même période, savoir:	
Perte par les incendies	28,361 [illegible]
" sur les rivières	2,522 [illegible]
" sur les mers	15,976 [illegible]
Total des pertes	44,794 [illegible]
Réassurances	1,948 [illegible]
Dépenses en bilan, sur escrip, remises et intérêt	37,811 [illegible]
Quinze pour cent remboursé	11,992 [illegible]
En réserve, pour risques non expirés	83,375 71 — 127,724 [illegible]
L'actif de la compagnie est comme suit:	
Billets de capitalistes	162,679 [illegible]
Prêts garantis par hypothèque	19,963 [illegible]
Prêts garantis	69,826 [illegible]
Effets pour primes	30,070 [illegible]
Sortes d'autres compagnies	450 [illegible]
Actions, bons et autres garanties	62,[illegible]
Fonds n'ayant pas cours	15,687 [illegible]
En caisse	24,[illegible]
Comptes individuels pour primes	12,[illegible]
	404,301 [illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. H. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans }
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1864.
Ed. MEUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième jundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO JONAS Vice Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	W. Offdin,	S. S. Newman,
Samuel Bell,	George Rand,	F. Arnaudon,
A. Carriere,	F. Fourcade,	F. Meyer,
S. H. Kennedy,	J. M. Lagarde,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dubuis,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. G. Robinson,	E. Gippel,
Magin Puig,	C. T. Schmidt,	F. A. Fossy,
James J. Hanna,	H. Fernsen,	Tice L. Dix,
A. G. Ober,	F. Minola,	A Thomson.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie, le public conformément aux conditions requises par sa charte, savoir:

Nlle Orléans, 16 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1863, savoir:

Primes sur risques d'incendie	$115,232 62
Primes sur risques de rivières	33,963 52
Primes sur risques des fleuves	9,967 47
	$159,163 [illegible]
A déduire, primes sur risques non expirées	$21,385 [illegible]
Primes remboursées	4,012 [illegible]
	$25,398 [illegible]
Montant des primes pour l'année 1863	$130,[illegible]
Perte payée dans la même période, savoir:	
Sinistres d'incendie	$24,725 [illegible]
Sinistres des mers	26,[illegible]
Sinistres des rivières	4,[illegible]
	$55,110 54
Réassurances	9,[illegible]
Dépenses courantes	4,792 22
Profits et pertes, escompte, taxes, taxe de revenu intérieur, accumulation moins, intérêt, &c.	32,501 69 — 104,677 [illegible]
Bénéfice net	$26,[illegible]
Actionnaires, montant réservé pour réclamations non réglées	$ 11,[illegible]
	14,[illegible]
La Compagnie possède l'actif suivant:	
Place sur fonds de banque et en bons	$154,120 [illegible]
Prêts garantis par des actions de banque et des bons	16,327 [illegible]
Prêts sur actions et bons de la ville	33,[illegible]
Prêts pour primes	12,[illegible]
Prêts pour primes et en vue de perception	31,[illegible]
Sorte d'actions des compagnies d'assurance	11,[illegible]
En caisse	18,[illegible]
Total de l'actif	$333,[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quatorzième jour de décembre 1863, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la susdite ville, ont comparu personnellement G. GAILLARD, président, et A. GRANGER, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déposent et confessent l'état ci-dessus et une copie correcte, véritable et fidèle des livres de la dite Compagnie.

G. GAILLARD, président.
A. GRANGER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi ce même jour de décembre A. D. 1863

P. H. O'NEAL,
Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer (après avoir mis de côté une somme suffisante pour faire face aux pertes non encore réglées et sur pertes que pourrait occasionner la dépréciation des actions et des bons) SIX POUR CENT INTÉRÊT sur les certificats de profit, non encore payés et déclarés payables ce jour à leurs ayants-cause, à partir de huit février 1864.

Les certificats de scrip, comme par le passé, seront dûs et payables à partir de ce jour.

BUREAU, rue Carondelet, No 3.

DIRECTEURS.

J. Leley	C. Olivier,	C. Ollivier,
James A. Walts,	Ar. Millenberger	
" Bohn,	H. H. Brune,	J. A. Brune,
" Le	A. Bidault,	U. Lavessard,
	U. Marsene.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1864.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 29 février 1864:	$393,069 75
Savoir—primes d'incendie	150,734 12
do de navigation	43,319 20
do des rivières	9,985 34
	$203,039 [illegible]
Primes remboursées	3,147 74
Primes non expirées	37,852 10
	40,999 [illegible]
Montant net des primes	$162,040 [illegible]
Pertes payées, savoir—	
Sur les risques d'incendie	$30,378 85
Sur mer	57,069 74
Sur les rivières	2,666 [illegible]
	89,078 07
Dépenses, taxes, &c., moins l'escompte	16,934 [illegible]
	$112,012 [illegible]
Balance	50,027 [illegible]
Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non payés	28,825 [illegible]
Net	21,202 [illegible]

Que la compagnie garde en réserve pour payer les pertes non réglées.

L'actif de la Compagnie est composé:

Fiscal en bonds de propriétaires fonciers	$41,210 [illegible]
Fiscal en bons de la Ville	61,770 [illegible]
Fiscal en bons de l'état de Louisiane	54,[illegible]
Fiscal en actions de banques	64,[illegible]
Fiscal en sorte de la Compagnie d'assurance Mutuelle	92,251 [illegible]
Prêts garantis par des actions	80,[illegible]
Effets pour primes	81,[illegible]
Primes en voie de perception	40,115 [illegible]
Propriétés foncières	18,[illegible]
En caisse	20,554 [illegible]
Total	$[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.	

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 13 mars 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir de janvier, 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.

DIRECTEURS:

Chas Briggs,	F. Anderson,	Geo W. Dunbar,
Aug. Carriere,	F. A. Loiling,	R. J. Ven,
A. Foulkes,	A. E. Montgomery,	Jas. Jackson,
R. Pitcher,	Wm. Perkin,	F. W. Schofield,
R. Cramer,	Alf. Kenny,	Arch Montgomery
J. Mathesson,	A. Fearchild,	E. Marquess,
C. Leach,	G. Pumpelly,	Alf. Delhomde,
J. Vinnes, Jr.,	Geo. W. Hynson,	C. G. T. Schmidt,
J. Vinnes,	E. F. Stockmeyer,	W. C. White,
R. Briggs,	N. M. Beneski,	Gab W. Corres
J. E. McCall,	A. F. Hobson	Chs. Weisher.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte et à la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées au septembre 1863 $ 54,[illegible]

Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1864:

Sur les risques d'incendie	$151,517 54
Sur les risques de navigation	16,[illegible]
Sur les risques de rivières	1,[illegible]
	$170,138 [illegible]
Total des primes	$224,[illegible]
En moins:	
Primes non expirées le 30 sept. 1863	$ 47,961 00
Primes remboursées	6,[illegible]
	$ 53,[illegible]
Montant net des primes le 30 sept. 1863	$170,[illegible]
Perte payée dans l'année:	
Sur les risques d'incendie	$ 45,[illegible]
Sur les risques de mer	27,[illegible]
Sur les risques de rivières	3,[illegible]
	$ 76,[illegible]
Quinze pour cent remboursé	11,[illegible]
Dépenses, taxes, réassurances, intérêt et escrip	20,[illegible]
	$ 108,[illegible]
Bénéfice net	72,[illegible]
Montant net des primes	170,[illegible]
En moins—montant des primes non expirées le 30 sept. 1864	20,[illegible]
Montant participant au bénéfice	$150,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit	
Effets en primes	$ 27,[illegible]
Sinistres payés par hypothèque	151,[illegible]
En caisse	114,[illegible]
Un pour primes en voie de perception	36,[illegible]
Actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans	104,[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane	10,[illegible]
Bons de la ville et autres bons	4,[illegible]
Dépôts à la Banque Commerce	1,[illegible]
Dépôts à la Banque des Marchands	1,[illegible]
Sorte de la Compagnie d'assurance Mutuelle	1,[illegible]
Sorte d'autres Compagnies	1,[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ELOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Rent de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 5 octobre 1863, par devant moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, ont été présentes F. J. Tupper, président, et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, ayant dûment assermentés conformément à la loi, déclarèrent que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUPPER, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 9 octobre 1863.
JOSEPH CUVILIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du premier janvier de l'avenir précédent, un intérêt de six pour cent sur les certificats non payés de profit, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants-cause et ont résolu en outre de déclarer un dividende de trois-dix (3 pour cent) sur le montant des primes de la compagnie pour l'année expirée le 1er septembre 1863 à leur ensemble, des certificats à partir du 1er ensuivant.

—Directeurs—

G W. Babcock,	A. Cabaliero,	
T Bally Blanchardiat,	Lt Millaudon,	
Placide Panelat,	F. A. Fleblon,	
C. M. Lapeyre,	Jos Bonnecaze,	
Alfred Hennessy,	Cam Claiborne,	
Leo Lanne	F. J. Tupper.	

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863 $ [illegible]

Savoir—Sur les risques d'incendie $176,[illegible] 43

Sur les risques des mers 19,[illegible] 50

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863 $42,[illegible] 00

En moins primes remboursées 2,[illegible] 62 44,[illegible] 62

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863 $152,[illegible] 4

Pertes dans la même période, savoir:

Sinistres d'incendie $46,[illegible] 55

Sur les risques des mers 33,[illegible] 33 $79,[illegible]

A ajouter: Réassurances, taxes, &c., escompte et intérêt en moins $19,[illegible] 41 $99,[illegible] 87

Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863 $51,[illegible] 8

Profit de la Compagnie est composé:

Prêts en hypothèques de la ville et banlieue $ 462,[illegible]

Prêts en actions de banques et de la Douane $ [illegible]

Prêts garantis par des actions et gage de compagnies d'Assurance mutuelle $ [illegible]

Billet pour primes $ [illegible]

Primes en voie de perception $ [illegible]

Billets n'ayant pas cours $ [illegible]

Total de l'actif $1,1[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée du livre de la Compagnie.

THOMAS ELOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Rent de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 11 janvier 1864.
P. H. O'NEAL, Deuxième Juge de paix
pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième jundi de juillet prochain.

THOMAS ELOO, Président.
JAMES DENEGRE, Vice Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	E. J. Hart,
John C. Rickle,	Henry Renshaw,
J. H. Stanfiel,	John G. Coles,
Hunter Tulnet,	H. F. Baldwin,
S. Hecker,	J. S. Rose
Thomas Eloo.	

Jlavrier—30

Louisiana Mutual Insurance Co.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total amount of premiums received for the year ending 3rd February, 1864 $[illegible]

Via—Fire Premiums	$15,[illegible]
Marine do	43,[illegible]
River do	20,[illegible]
	$[illegible]
Less Return Premiums	3,[illegible]
Less Unexpired do	37,[illegible]
	40,[illegible]
Net earned Premiums	$[illegible]
Fires on buildings	$[illegible]
Fires on boats	4,[illegible]
Fires on cargoes	2,[illegible]
Total Losses	$[illegible]
Expenses, Taxes, &c., bad Debts, commissions	16,[illegible]
Balance	$[illegible]
Six per cent interest on outstanding Certificates of scrip	28,[illegible]
Net	20,[illegible]

Which the Company reserve to pay named parties.

The Company have the following assets, viz:

Invested on mortgage of Real Estate	$18,210 00
Invested in City Bonds	34,770 00
Invested in State of Louisiana Bonds	54,[illegible]
Invested in Bank Stock	64,[illegible]
Invested in Scrip of Mutual Ins. Company	92,[illegible]
Loaned on pledges of Stocks	2,[illegible]
Bills receivable	37,[illegible]
Bills receivable in course of collection	19,[illegible]
Real Estate	1,[illegible]
Cash on hand	20,[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

J. F. ROUX Secretary.
STATE OF LOUISIANA, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 10th day of March, 1864.
Second Justice of the Peace,
Sol Du Pont.

The Board of Trustees have received to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after Monday, 4th day of May, 1864.

CHARLES BRIGGS, President.
A. CARRIERE, Vice-President.

J. F. ROUX, Secretary.

DIRECTEURS:

Chas. Briggs,	F. Anderson,	G. W. Dunbar,
Aug. Carriere,	F. A. Loiling,	R. J. Ven,
A. Foulkes,	A. E. Montgomery,	Jas. Jackson,
R. Pitcher,	Wm. Perkin,	F. W. Schofield,
R. Cramer,	Alf. Kenny,	Arch Montgomery
J. Mathesson,	A. Fearchild,	E. Marquess,
C. Leach,	G. Pumpelly,	Alf. Delhomde,
J. Vinnes, Jr.,	Geo. W. Hynson,	C. G. T. Schmidt,
J. Vinnes,	E. F. Stockmeyer,	W. C. White,
R. Briggs,	N. M. Beneski,	Gab W. Corres
J. E. McCall,	A. F. Hobson	Chs. Weisher.

UNION INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

SEVENTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their charter.

Total amount received during the year ending 30th April, 1864:

Premiums on Fire Risks	$[illegible]
" River Risks	[illegible]
" Marine Risks	12,[illegible]
Total	$[illegible]
Less Return Premiums	1,[illegible]
Unearned Premiums, April 30, 1863	$[illegible]
Paid Losses during the year viz:	
Fire Losses	$[illegible]
River Losses	2,[illegible]
Marine Losses	18,[illegible]
Total Losses	$[illegible]
Reinsurance	[illegible]
Expenses and interest on scrip—less discount and interest	1,[illegible]
Amount	27,[illegible]
Fifteen per cent. returned	11,[illegible]
Reserved for unexpired Risks	38,775 61— 127,724
The Assets of the Company are —	
Capital Stock Notes	$143,[illegible]
Loans secured by Mortgage	13,[illegible]
Bills Receivable for Premiums	20,[illegible]
Scrip of other Companies	10,[illegible]
Stocks, Bonds and other securities	210 [illegible]
Uncovered Bonds	23,[illegible]
Cash	11,[illegible]
Individual accounts for premiums	24,[illegible]
	$404,101 [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, President.
J. H. CRAWFORD, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 10th day of May, 1864.
Ed. MEUNIER,
Third Justice of the Peace.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. Interest on the outstanding certificates of profit on and after Monday, 9th day of May, 1864.

A. CHIAPELLA, President.
J. H. CRAWFORD, Secretary.

Bureau de la Compagnie, Carondelet street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la loi, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 avril 1864:

Primes sur les risques d'incendie	$152,765 18
Primes sur les risques de navigation	27,117 77
Primes, du des rivières	17,357 09 $196,241 95
Montant net des primes pour l'année expirée le 31 avril 1864	$155,873 84
Perte payée dans la même période:	
Sinistres d'incendie $66,305 42	
Risques des mers 14,976 39	
Risques des rivières 18,407 06	$79,381 13
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, agence, l'escompte et les polices non comptés la balance d'intérêt seule en réserve 36,377 72	105,859 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	27,021 99
L'actif de la Compagnie est composé:	
Prêts garantis et actions publiques	$92,214 00
Prêts sur hypothèques	19,145 00
Billets pour primes &c	51,056 20
Disponibilités et dépenses	30,049 74
Propriété foncière (bureaux dans la rue du Carondelet)	6,000 00
100 actions de banque	10,000 00
Bons de l'état de la Louisiane, de la ville et autres bons	4,900 00
Argent n'étant pas court	94,826 00
Escrips d'autres compagnies	34,190 00
En caisse	29,819 85
Total de l'actif	$391,022 84

Le soudit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans }
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième jundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO JONAS Vice Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	W. Offdin,	S. S. Newman,
Samuel Bell,	George Rand,	F. Arnaudon,
A. Carriere,	F. Fourcade,	F. Meyer,
S. H. Kennedy,	J. M. Lagarde,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dubuis,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. G. Robinson,	E. Gippel,
Magin Puig,	C. T. Schmidt,	F. A. Fossy,
James J. Hanna,	H. Fernsen,	Tice L. Dix,
A. G. Ober,	F. Minola,	A Thomson.

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$604,676 54
Sur les risques des rivières	84,400 00
Sur les risques des mers	85,386 17
Total des primes	$774,462
Moins—Primes non expirées le 31 mai 1863	$184,761 00
Primes remboursées	16,170 81 — $195,861 84
Montant net des primes le 31 mai 1864	$578,600 87
Perte payée pendant l'année	
Sur les risques d'incendie	$171,711 85
Sur les risques de rivières	11,470 00
Sur les risques de mer	81,190 91
Total	$264,372 76
Remboursé, 10 pour cent	15,903 93
Réassurances	11,699 22
Commissions	24,336 93
Dépenses, timbre, police et brûlées en sus	30,466 43 $318,579 24
Balance	$259,021 63
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
En caisse	$74,111 00
Propriété foncière	56,000 00
Billets garantis par hypothèque	58,500 00
Billets garantis par nantissements	106,171 14
Actions de Banques	152,500 00
Bons hypothécaires	33,700 00
Billets de Banque, non convertis	15,000 00
Dépôts à la Banque Commerce City	1,267 15
Dépôts à la Banque des Marchands	386 14
Primes à recevoir	67,918 00
Primes à recevoir	160,722 47
Sortes d'autres Compagnies mutuelles	8,84 36
	$1,000,308 28
En moins:	
Intérêts à payer en juillet	$46,587 00
Intérêts dûs et non réclamés	20,621 42 $65,208 36
Actif net	$1,005,117 92

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le sous-join 1864, prochain sera rendu par le juge de paix dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à la loi, cet déclaré que le bilan ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
F. FOURCHY